

Tarifs d'eau et d'égout de 2005

Tarif de 2004 **Tarif de 2005**

Tarif d'eau (par 100 pieds cubes)

Pieds cubes par trimestre

0 à 9 600.....	2,75 \$	} Ne change pas
9 601 à 96 000.....	2,27 \$	
Plus de 96 000.....	1,79 \$	

Tarif d'égout (par 100 pieds cubes)..... 3,11 \$ **3,39 \$**

Nous devons hausser le tarif d'égout en raison de normes plus strictes qui nous obligent à améliorer notre système de traitement des eaux usées.

Frais trimestriels ou frais trimestriels de base

Taille du compteur (résidences et entreprises)

Compteur de 5/8 po.....	12,10 \$	13,75 \$
Compteur de 3/4 po.....	13,05 \$	14,80 \$
Compteur de 1 po.....	15,92 \$	17,70 \$
Compteur de 1,5 po.....	19,75 \$	21,45 \$
Compteur de 2 po.....	30,28 \$	31,80 \$
Compteur de 3 po.....	107,81 \$	109,45 \$
Compteur de 4 po.....	136,53 \$	139,25 \$
Compteur de 6 po.....	203,53 \$	207,60 \$
Compteur de 8 po.....	280,11 \$	285,70 \$
Compteur de 10 po.....	356,68 \$	363,80 \$

Il s'agit de la première hausse des frais trimestriels en 8 ans.

Explication des frais

Frais d'égout

Le tarif d'égout est calculé en fonction de la quantité d'eau que vous utilisez puisque la majeure partie se retrouve dans les égouts. L'argent recueilli sert à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées de sorte qu'elles satisfassent aux normes environnementales avant qu'elles ne soient déversées dans les rivières Rouge et Assiniboine.

Frais d'eau

Les frais d'eau sont calculés en fonction de la quantité d'eau que vous utilisez d'après le compteur d'eau. Ils couvrent le coût du transport de l'eau depuis le lac Shoal jusqu'à votre foyer, y compris les coûts de fonctionnement et d'entretien de l'aqueduc, des stations de pompage, des réservoirs et du réseau de distribution.

Frais trimestriels ou de base

Ces frais sont calculés d'après la taille de votre compteur et le nombre de jours compris dans votre période de facturation. Ils couvrent le coût du compteur d'eau ainsi que les frais des services à la clientèle, de la facturation et de la poste. Ils se fondent sur une période de facturation de 90 jours. Vos frais trimestriels peuvent varier légèrement selon que votre période de facturation est supérieure ou inférieure à 90 jours.

Vous avez des questions?

N'hésitez pas à communiquer avec notre Centre de service à la clientèle au **986-5858**, de 8 h 30 à 16 h 30 sur semaine (sauf les jours fériés) ou à nous faire parvenir un courriel à

wwd-customer-service@winnipeg.ca



Service des eaux et des déchets